



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 145 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de Saint-Basile-Le-Grand

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE cette pétition s'adresse aux personnes vulnérables et orphelines sans médecin de famille, résidents de Saint-Basile-le Grand;

CONSIDÉRANT QUE cette pétition donne suite à la correspondance datée du 28 janvier 2016 reçue du ministre de la Santé et des services sociaux en réponse à celle de monsieur Serge Michel Rathle du 15 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les personnes vulnérables incluant, entre autres, les analphabètes de notre société, ont besoin d'un service rapide et adéquat et non d'une réponse politiquement correcte comme déjà reçue le 4 avril 2014;


CONSIDÉRANT QUE lors de l'appel téléphonique de M. Rathle du 15 février 2016 au Centre médical de Saint-Basile, on l'informait que les bureaux des médecins retraités étaient encore vacants, d'où l'importance de prendre en considération, dans les plus brefs délais possible, la demande de M. Rathle, datée du 9 février 2016, adressée à monsieur le Maire Bernard Gagnon ainsi qu'aux membres du conseil municipal;


CONSIDÉRANT QUE quant aux accommodements dits raisonnables, on peut ajouter «Charité bien ordonnée commence...»;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de bénéficier de la présence d'un médecin de famille dans notre municipalité.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-François Roberge
Député de Chambly


Date de signature de l'extrait